

# Le Monde : Tchad, la malédiction de l'or noir

[Nos campagnes](#) > [Responsabilité des acteurs financiers](#) > [Oléoduc Tchad-Cameroun](#)

17 mars 2006,  
Par Sébastien Godinot

Article paru dans l'édition du Monde du 17.03.06  
Par Alain Faujas

Retour sur un fiasco

Juin 2000. Le gouvernement tchadien, la Banque mondiale et un consortium de compagnies pétrolières concluent un accord sur les recettes issues des champs pétroliers du Tchad méridional. Les trois parties sont satisfaites. Le président tchadien, Idriss Déby, est ravi de pouvoir compter sur 12,5 % des recettes de la production exportée, soit environ 2 milliards de dollars en vingt-cinq ans ; de quoi donner un coup de pouce à une économie ravagée par trente ans de guerres civiles et de dictatures.

La Banque mondiale tient enfin le laboratoire dont elle rêve : cela va lui permettre de prouver qu'on peut en finir avec la corruption et la gabegie que génèrent mécaniquement les matières premières. Elle met en place un système inédit qui fait transiter les recettes pétrolières du Tchad sur un compte à la Citibank de Londres. De là, l'argent est affecté d'abord à un Fonds pour les générations futures (10 %), puis au budget tchadien, où le solde est divisé en trois postes. 80 % sont attribués aux secteurs prioritaires dans la lutte contre la pauvreté (éducation, santé, agriculture), 15 % au budget général et 5 % à la région de Doba, productrice du pétrole. Mieux : un collège de neuf "sages" tchadiens est chargé de contrôler la bonne utilisation des fonds destinés à réduire la pauvreté.

Enfin, le consortium pétrolier, qui associe les américains ExxonMobil et Chevron au malaisien Petronas, boucle le financement d'un investissement de 3,7 milliards de dollars comprenant un pipeline de plus de 1 000 kilomètres vers le littoral camerounais. Surtout, il obtient la caution de la Banque mondiale contre les aléas d'un régime instable.

Mais le modèle ne dure guère. Moins de six ans plus tard, la gestion du pétrole tchadien a tourné à la guerre de tranchées. "C'était inévitable, estime un dirigeant africain, car les Tchadiens se sont tellement battus entre eux pour de simples cailloux qu'ils pouvaient difficilement résister aux tentations autrement alléchantes des premiers dollars du pétrole." Belen Diaz, chargée du programme "Bonne gouvernance" de l'organisation non-gouvernementale Intermon Oxfam, renchérit : "Nous avons souligné que la gouvernance était insuffisante dans ce pays."

"Comportement néocolonialiste"

A l'approche du scrutin présidentiel du 3 mai, et alors que le conflit avec le Soudan sur le Darfour s'envenime, le président Déby revient sur ses engagements. Il fait adopter, le 29 décembre 2005, une loi modifiant unilatéralement au profit de son gouvernement le partage pétrolier. Le Fonds pour les générations futures est supprimé ; 65 % des recettes sont affectées aux secteurs prioritaires dans lesquels sont inclus... la sécurité et la justice ; le budget général, qui est hors de tout contrôle international, s'adjuge 30 % des recettes ; la région productrice conserve ses 5 %.

La Banque mondiale riposte, le 5 janvier, en bloquant le compte tchadien à la Citibank et en suspendant tous ses prêts au pays. Le gouvernement de N'djamena s'indigne et demande au consortium de lui verser directement ses royalties ou, sinon, de suspendre l'exploitation pétrolière. L'Assemblée tchadienne dénonce "le comportement néocolonialiste et impérialiste des dirigeants" de la Banque.

"Déby et les siens n'ont pas une attitude rationnelle, analyse un observateur africain, car s'ils ont mis la main sur les 36,2 millions de dollars que contenait le Fonds pour les générations futures, ils ont perdu 124 millions de dollars de prêts et ils peuvent faire une croix sur l'annulation - en négociation - d'une dette de quelque 1,3 milliard de dollars. Ce sont des hommes du désert, qui pensent à très court terme !"

L'impasse est totale, malgré la reprise de discussions laborieuses, du 30 janvier au 1er février à Paris, entre le Tchad et la Banque. Présidée depuis 2005 par le néoconservateur américain Paul Wolfowitz, qui a fait une priorité de la lutte contre la corruption, celle-ci ne peut tolérer le "hold-up" sur le Fonds. M. Déby ne peut perdre la face en se laissant dicter par "l'étranger" comment dépenser l'argent de "son" pétrole.

Les proches des deux camps s'efforcent de rapprocher leurs positions : pourquoi des pays "amis" du Tchad ne lui donneraient-ils pas les moyens de rembourser les 36,2 millions de dollars que contenait le Fonds ? Pourquoi la Banque n'accepterait-elle pas, en échange de ce retour au respect formel de l'accord de 2000, un partage plus favorable pour un régime aux abois ? L'Union africaine, l'Union européenne et la France poussent à la conciliation.

"Nous avons constaté des malfaçons dans la construction de centres de santé ou de classes ; des tables-bancs pour les scolaires n'étaient ni de bonne qualité ni livrés dans les temps ; des produits phytosanitaires n'étaient pas conformes, raconte Thérèse Mékombé, la vice-présidente du Collège de contrôle et de surveillance des ressources pétrolières. Nous avons donc bloqué certains paiements et demandé au gouvernement de poursuivre pénalement."

L'Initiative pour la transparence dans les industries extractives, mise en place en 2005 à Londres et qui regroupe des gouvernements, des ONG, des multinationales et des institutions internationales, pourrait offrir une piste. Plus de vingt pays producteurs de matières premières ont décidé d'y adhérer : ils ont accepté de publier les sommes reçues des entreprises minières et pétrolières et de les faire comparer par des auditeurs indépendants avec les déclarations de ces mêmes entreprises.

Alain Faujas

Article paru dans l'édition du 17.03.06

**Question à Alpha Oumar Konaré : "Producteurs, unissez-vous !"**

Propos recueillis par Alain Faujas  
Article paru dans l'édition du 17.03.06

Vous êtes président de la Commission de l'Union africaine. Pourquoi l'accord entre le Tchad et la Banque mondiale a-t-il donné lieu à un grave différend ?

Cet accord est exemplaire, mais cela dépend aussi de quel point de vue on se place. Que le Tchad et la Banque mondiale aient établi des règles de bonne gouvernance, on ne peut que s'en réjouir. Mais il faut aussi se poser des questions sur la répartition des recettes, redevances, royalties, etc., entre nos pays et les multinationales qui exploitent nos ressources naturelles. Pourquoi certains pays touchent-ils 15 % de royalties et d'autres 20 % ou 25 % ? Pourquoi, lorsque les multinationales ont récupéré leur investissement, ne revoient-elles pas à la hausse les pourcentages alloués à nos pays ? Pourquoi rien ne change-t-il dans la vie de nos populations, alors que ces entreprises réalisent de super-profits ? Que dit la Banque mondiale de cette iniquité ? Nous disons : "Producteurs de matières premières, unissez-vous."

Je me réjouis que les deux parties se soient assises à la table de négociation. Mais si je reconnais à nos amis étrangers le droit de se soucier de l'avenir de nos populations, ils ne peuvent pas prétendre avoir ce souci plus que nous. Nos élus sont parfois critiquables, mais, au moins, ils ne sont pas des technocrates lointains.

Au Mali, lorsque j'étais président (1992-2002), nous avons conscience que la répartition des revenus n'était pas avantageuse. Nous avons demandé aux entreprises de construire des écoles et des dispensaires ; elles y ont participé, mais elles se sont fait tirer l'oreille pour financer des routes. J'ai mal vécu cette situation, parce que nous n'étions pas assez forts. Nous avons des problèmes de sécurité dans le nord du pays ; nous ne disposions pas des ressources humaines pour tenir tête aux sociétés qui nous répondaient : "Tel pays a accepté nos conditions, pourquoi pas vous ?" Nous avons essayé de nous battre pour que notre or soit transformé sur place. Mais nous avons subi la situation et nous nous sommes contentés de ce qu'on nous mettait dans la calebasse...

Propos recueillis par Alain Faujas  
Article paru dans l'édition du 17.03.06